

Rapport Annuel 2022



الشركة الدولية للايجار المالي
Compagnie Internationale de Leasing



SOMMAIRE

	PAGE
1- ACTIVITÉ ET RÉSULTAT	3
A- PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ	3
B- LE SECTEUR DE LEASING EN TUNISIE	3
C- LA PRODUCTION DE LA CIL	4
D- LA CLASSIFICATION DES ENGAGEMENTS	5
E- LE REFINANCEMENT	5
F- LES RÉSULTATS	6
G- L'ÉVOLUTION DE LA SOCIÉTÉ ET DE SES PERFORMANCES AU COURS DES 5 DERNIÈRES ANNÉES	8
H- LES ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA DATE DE CLÔTURE DE L'EXERCICE ET LA DATE À LAQUELLE LE RAPPORT A ÉTÉ ÉTABLI	8
I- PRÉVISIONS D'ACTIVITÉ ET PERFORMANCE DE LA SOCIÉTÉ DURANT LES TROIS ANS À VENIR	8
J- ETAT DE RÉALISATION DES PRÉVISIONS ANNONCÉES	9
K- L'ACTIVITÉ EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT	10
L- CHANGEMENT DE MÉTHODE DE PRÉSENTATION	11
2- PARTICIPATION	11
A- L'ACTIVITÉ DES SOCIÉTÉS DONT LA SOCIÉTÉ ASSURE LE CONTRÔLE	11
B- LA PRISE DE PARTICIPATION ET LES ALIÉNATIONS	11
3- ACTIONNARIAT	12
4- OPÉRATION DE RACHAT DES ACTIONS PROPRES	12
5- ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	13
A- RÈGLES APPLICABLES AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	13
B- COMPOSITION ET RÔLE DES ORGANES D'ADMINISTRATION	13
6- LE TITRE EN BOURSE	14
7- L'AFFECTATION DES RÉSULTATS	14
8- TABLEAU D'ÉVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES	16
9- CONTRÔLE DES COMPTES	17
10- GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	17
A- LES RESSOURCES HUMAINES	17
B- LA POLITIQUE SOCIALE	17
11- LE CONTRÔLE INTERNE	18



I- ACTIVITÉ ET RÉSULTAT

A- PRESENTATION DE LA SOCIÉTÉ

- ❖ Dénomination : Compagnie Internationale de Leasing
- ❖ Forme Juridique : Société Anonyme
- ❖ Nationalité : Tunisienne
- ❖ Capital Social : 25.000.000 dinars divisé en 5.000.000 actions de 5 dinars de nominal
- ❖ Siège Social : 16, Avenue Jean Jaurès – 1001 Tunis
- ❖ Téléphone : 71 33 66 55
- ❖ Fax : 71 33 70 09
- ❖ E-mail : dq@cil.fin.tn
- ❖ Matricule Fiscal : 381878SAM000

La société a pour objet principal d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens à usage industriel ou professionnel.

L'activité de la société est régie par la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers, ainsi que la loi n° 94-89 du 26 juillet 1994 relative au leasing, telle qu'elle a été modifiée et complétée par la loi n° 2006-85 du 25 décembre 2006.

B- LE SECTEUR DE LEASING EN TUNISIE

Le secteur du leasing a continué sa progression au niveau de l'activité au cours de 2022. C'est ainsi que, les mises en force du secteur ont augmenté de 15,8% en 2022 passant de 1 379,1 MD en 2020, à 1 639,2 MD en 2021 et à 1 898,2 MD en 2022.

Dans ce cadre, la CIL a maintenu son deuxième place dans les mises en force du secteur avec une part de marché de 17% contre une part de 16,7% en 2021.

L'encours financier des sociétés de leasing a connu une légère augmentation de 1,4% et a atteint 3 541 MD à fin 2022 contre 3 492,9 MD à fin 2021 et 3 648,9 MD à fin 2020.

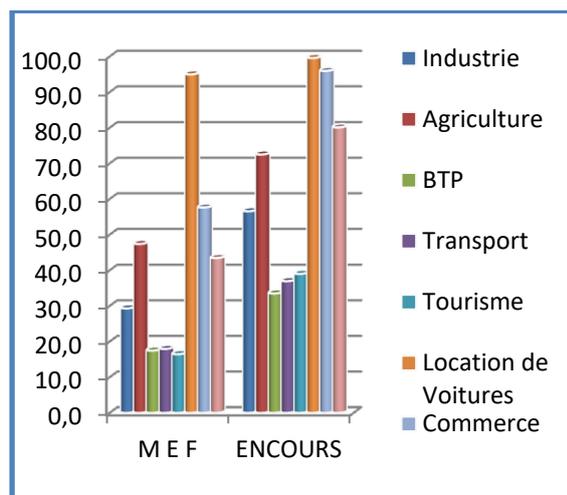


C- LA PRODUCTION DE LA CIL

Les mises en force ont atteint 324,6 MD au cours de l'année 2022 contre 274 MD au cours de l'année 2021, soit une augmentation de 50,6 MD (18,5%).

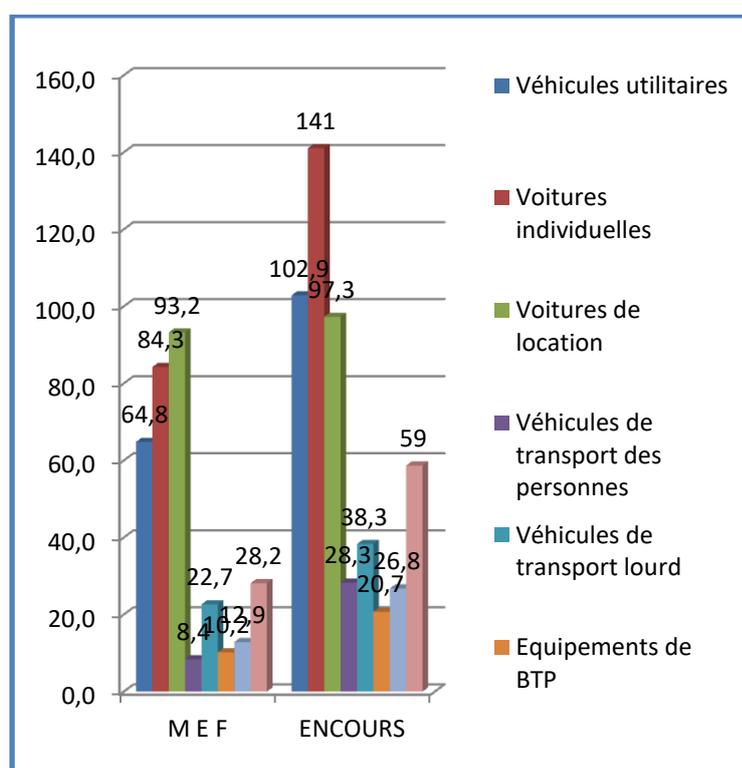
L'encours financier est passé de 490,3 MD à fin 2021 à 514,1 MD à fin 2022, soit une augmentation de 23,8 MD (4,9%).

La répartition des mises en force et de l'encours par secteur est la suivante :



Secteurs	M E F	ENCOURS
Industrie	29,3	56,6
Agriculture	47,4	72,5
BTP	17,5	33,5
Transport	17,9	36,9
Tourisme	16,5	39,0
Location de Voitures	95,0	99,6
Commerce	57,6	95,9
Services Divers	43,4	80,1
TOTAL	324,6	514,1

La répartition par type de matériel est la suivante :



Type d'immobilisation	M E F	ENCOURS
Véhicules utilitaires	64,8	102,9
Voitures individuelles	84,3	141
Voitures de location	93,2	97,3
Véhicules de transport lourd	8,4	28,3
Véhicules de transport des personnes	22,7	38,3
Équipements de BTP	10,2	20,7
Autres Équipements	12,9	26,8
Immobiliers	28,2	59
TOTAL	324,6	514,1

D- LA CLASSIFICATION DES ENGAGEMENTS

Au 31/12/2022, les engagements de la CIL auprès de la clientèle de leasing se présentent comme suit (en milliers de dinars) :

	Encours financiers	Contrat en instance de MEF	Impayés	Avances reçues	TOTAL
Créances courantes	494 005	587	16 300	-4 852	506 039
Créances classées	26 855	0	23 590	-537	49 908
Engagements hors bilan	14 666	0	0	0	14 666
TOTAL	535 526	587	39 890	-5 390	570 613

Le total des engagements de la CIL (sans engagements hors bilan) est passé de 529,646 MD au 31/12/2021 à 555,947 MD au 31/12/2022, soit une augmentation de 4,97%.

Les créances classées ont augmenté de 38,47% passant de 36,042 MD en 2021 à 49,908 MD en 2022.

Les créances radiées s'élèvent au 31/12/2022 à 4,024 MD contre un montant de 5,110 au 31/12/2021.

Le ratio des créances accrochées par rapport au total des engagements est passé de 6,52% à fin 2021 à 8,75% à fin 2022.

Le ratio de couverture des créances accrochées par les provisions est passé de 82,3% à fin 2021 à 62,41% à fin 2022.

E- LE REFINANCEMENT

Pour couvrir ses besoins en ressources, la CIL a cherché à optimiser le coût de ses ressources en recourant essentiellement aux crédits auprès des banques tunisiennes et des certificats de leasing à moyen terme.

Au 31/12/2022, les emprunts et dettes rattachées se présentent comme suit (en milliers de dinars) :

	2021	Remb.	Utilisat.	2022	Evolution
Emprunts Obligataires	35 425	-18 685	0	16 740	-18 685
Emprunts Etrangers	169 776	-41 841	0	127 935	-41 841
Emprunts locaux (MT)	228 293	-76 187	84 000	236 106	7 813
Certificats de Leasing	20 000	0	40 000	60 000	40 000
Total des emprunts à moyen terme	453 495	-136 714	124 000	440 781	-12 714
Certificats de Dépôt	13 000	-81 000	69 500	1 500	-11 500
Total des emprunts à court terme	13 000	-81 000	69 500	1 500	-11 500
Total des emprunts	466 495	-217 714	193 500	442 281	-24 214
Dettes rattachées	9 681	-9 681	9 046	9 046	-635
Emprunts et dettes rattachés	476 176			451 327	-24 849

F- LES RÉSULTATS

Les intérêts et produits assimilés de leasing sont passés 68,459 MD en 2021 à 76,506 MD en 2022, soit une évolution de 8,046 MD (11,8%). Ils se répartissent comme suit :

	2022	2021
Intérêts et produits de leasing	70 671	63 797
Intérêts de retard	3 274	1 847
Autres produits de leasing	2 561	2 815
Total	76 506	68 459
Variation des produits réservés	-1 472	238
Total des intérêts et produits de leasing	75 033	68 698

Les intérêts et charges assimilées supportés au titre des ressources de financement sont passés de 36,516 MD en 2021 à 38,507 MD en 2022, soit une augmentation de 1,991 MD (5%).

Le produit net est passé de 36,317 MD en 2021 à 42,327 MD en 2022, soit une augmentation de 6,011 MD (16,6%). Il se détaille comme suit :

(en milliers de dinars)	2022	2021
Intérêts et produits de leasing (avant var° des agios)	76 506	68 459
Intérêts & charges assimilés	-38 507	-36 516
Produits des placements	5 638	3 931
Autres Produits	162	205
PRODUIT NET	43 799	36 079
Variation des produits réservés	-1 472	238
PRODUIT NET (après produits réservés)	42 327	36 317

Les charges d'exploitation sont passées de 11,357 MD au cours de l'année 2021 à 11,350 MD au cours de l'année 2022, soit une légère diminution de 8 mD.

(en milliers de dinars)	2022	2021
Charges du personnel	7 301	6 527
Amortissements	519	522
Autres charges d'exploitation	3 530	4 308
Total	11 350	11 357

Les charges de personnel ont observé une augmentation de 0,774 MD par rapport à l'exercice 2021 passant de 6,527 MD à 7,301 MD en 2022, suite à l'augmentation salariale prévue au niveau de la



convention collective du secteur et l'augmentation de la dotation aux provisions constituée pour le départ à la retraite du personnel.

Les autres charges d'exploitation ont observé une baisse de -18% par rapport à l'exercice 2021 et elles sont passées de 4,308 MD à fin 2021 à 3,530 MD à fin 2022. Ce montant aurait dû être augmenté de 4,6% si on ne tient pas compte de la subvention payée en 2021 au profit de l'Etat.

Le coefficient d'exploitation (charges d'exploitation / produit net après agios réservés) est passé de 31,3% à fin 2021 à 26,8% à fin 2022.

Les dotations nettes aux provisions liées à la clientèle sont passées de 5,058 MD en 2021 à 6,645 MD en 2022. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

	2022	2021
Dotations aux provisions pour risques sur la clientèle	10 669	7 695
Reprises de provisions	-6 633	-2 998
Dotation aux provisions individuelles	4 036	4 697
Dotation (Reprises) aux provisions collectives	2 658	411
Encaissement sur créances radiées	-48,482	-50
Dotations nettes aux provisions	6 645	5 058

Le coût du risque global (Dotations aux provisions & Agios réservés) est passé de 4,820 MD à fin 2021 à 8,117 MD à fin 2022, soit une augmentation de 3,297 MD.

Une dotation aux provisions collectives supplémentaire de 2,658 MD a été constatée au cours de l'exercice 2022 pour atteindre un montant de 8,131 MD et ce conformément à la nouvelle méthode de calcul prévue au niveau de la circulaire BCT 2023-02 du 24/02/2023.

Le résultat net avant impôt est passé de 19,301 MD au cours de l'année 2021 à 23,295 MD au cours de l'année 2022, soit une augmentation de 20,7%.

Le résultat net est passé de 15,195 MD au cours de l'année 2021 à 17,534 MD au cours de l'année 2022, soit une augmentation de 15,4%.

G- L'ÉVOLUTION DE LA SOCIÉTÉ ET DE SES PERFORMANCES AU COURS DES 5 DERNIÈRES ANNÉES

Les principaux indicateurs de performance de la société se résument comme suit :

	2018	2019	2020	2021	2022
Les mises en forces	261	263,9	205,8	274	324,6
Encours sur la clientèle	492,5	490,1	487,8	490,3	514,1
Les revenus de leasing	61,9	65,1	67,6	68,5	76,5
Les créances accrochées	33,3	36,5	37,3	36	49,9
Les provisions et les produits. réservés	32,2	33,6	35,4	35,2	39,3
Ratio Créances Accrochées	6,12%	6,66%	6,80%	6,5%	8,7%
Ratio de couverture des créances	82,74%	83,09%	81,37%	82,3%	62,4%
Les fonds propres	82,6	90,6	102,8	109,2	117,4
Les résultats nets	12,2	13,2	12,5	15,2	17,5
Créances Accrochées – Total provisions (A)	1,1	2,9	1,9	0,9	10,6
Risque Net (A) / Fonds propres	1,3%	3,2%	1,8%	0,8%	9,1%

H- LES ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA DATE DE CLÔTURE DE L'EXERCICE ET LA DATE À LAQUELLE LE RAPPORT A ÉTÉ ÉTABLI

Le présent rapport reflète tous les événements survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date de son établissement. Par conséquent, il ne reflète pas les événements survenus postérieurs à cette date.

I- PRÉVISION D'ACTIVITÉS ET PERFORMANCE DE LA SOCIÉTÉ DURANT LES TROIS ANS À VENIR

Au cours des prochaines années, la CIL vise à consolider sa part dans le marché de leasing en renforçant son équipe commerciale et en ouvrant de nouvelles agences.

Elle veillera, par ailleurs, au maintien de la qualité du portefeuille et à accentuer l'effort au niveau de l'activité de recouvrement afin de baisser le coût du risque sur la clientèle.

Enfin, elle continuera l'optimisation de son système d'information afin d'affiner davantage ses reportings.

L'évolution prévisible du résultat de la Compagnie durant les trois ans à venir se présente comme suit :

	2022	2023 (*)	2024 (*)	2025 (*)
Intérêts et produits assimilés de leasing	75 033	80 300	83 990	86 220
Intérêts et charges assimilées	-38 507	-45 680	-47 895	-50 600
Produits des placements	5 638	5 800	6 000	6 200
Autres produits d'exploitation	162	180	230	290
PRODUITS NETS	42 327	40 600	42 325	42 110
CHARGES D'EXPLOITATION				
Charges de personnel	7 301	7 950	8 590	9 290
Dotations aux amortissements	519	550	560	570
Autres charges d'exploitation	3 530	3 900	4 200	4 540
Total des charges d'exploitation	11 350	12 400	13 350	14 400
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS	30 977	28 200	28 975	27 710
Dotations nettes aux prov et résult des créances radiées	6 645	5 000	5 500	4 500
Dotations nettes aux autres provisions	1273	500	500	500
RESULTAT D'EXPLOITATION	23 058	22 700	22 975	22 710
Autres gains ordinaires	237	60	60	60
Autres pertes ordinaires	0	-10	-10	-10
RESULTAT AVANT IMPÔT	23 295	22 750	23 025	22 760
Impôt sur les bénéfices	-5 171	-4 651	-4 710	-4 627
Contribution sociale de solidarité	-591	-400	-415	-133
RESULTAT DES ACTIVITES ORD APRES IMPOT	17 534	17 700	17 900	18 000

(*) Chiffres prévisionnels

J- ETAT DE RÉALISATION DES PRÉVISIONS ANNONCÉES

L'état de réalisation des prévisions annoncées de l'exercice 2022 se présente comme suit :

	2022 (R)	2022 (P)	ECART	COMMENTAIRE
Intérêts et produits assimilés de leasing	75 033	74 100	933	Cette variation est expliquée par l'augmentation du montant des mises en force réalisées
Intérêts et charges assimilées	-38 507	-42 200	3 693	Cette variation est expliquée par la baisse du besoin de refinancement.
Produits des placements	5 638	5 300	338	Cette augmentation est expliquée par la concrétisation de plusieurs opérations de cession de titres et de fonds gérés.
Autres produits d'exploitation	162	140	22	Ecart non significatif
PRODUITS NETS	42 327	37 340	4 986	
CHARGES D'EXPLOITATION				
Charges de personnel	7 301	7 350	-49	Ecart non significatif
Dotations aux amortissements	519	540	-21	Ecart non significatif

Autres charges d'exploitation	3 530	3 920	-390	Cet écart est expliqué par la maîtrise des autres charges d'exploitation
Total des charges d'exploitation	11 350	11 810	-460	
RESULTAT D'EXPLOITATION	30 977	25 530	5 446	
Dotations nettes aux prov et résultat des créances radiées	6 645	4 000	2 645	Augmentation liée à la constatation d'une dotation aux provisions collectives de 2,658 MD
Dotations nettes aux autres provisions	1273	1200	73	Ecart non significatif
RESULTAT D'EXPLOITATION	23 058	20 330	2 728	
Autres gains ordinaires	237	60	177	Augmentation liée aux opérations d'apurement
Autres pertes ordinaires	0	-10	10	Ecart non significatif
RESULTAT AVANT IMPÔT	23 295	20 380	2 915	
Impôt sur les bénéfices	-5 171	-4 316	-855	Une augmentation des impôts corrélative à l'augmentation par rapport au résultat estimé.
Contribution sociale de solidarité	-591	-124	-467	
RESULTAT APRES IMPOT	17 534	15 940	1 594	

2022 (R) : il s'agit des réalisations de l'exercice 2022 en (mDt)

2022 (P) : il s'agit des prévisions de l'exercice 2022 en (mDt)

K- L'ACTIVITÉ EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Il n'y a pas d'activité en matière de recherche et développement réalisée au cours de l'exercice 2022 d'une importance significative qu'on peut citer au niveau de ce rapport.

L- CHANGEMENT DE MÉTHODE DE PRÉSENTATION

Au 31 décembre 2022, il a été décidé de procéder aux retraitements suivants sur les données comparatives au 31 décembre 2021 pour des besoins de présentation.

Rubrique retraitée	Montant du retraitement au 31/12/2022	Commentaires
Portefeuille d'investissement	701 680	Reclassement des avances sur cessions de titres immobilisés, figurant initialement en déduction du portefeuille d'investissement, sous la rubrique des autres passifs.
Autres passifs	701 680	Reclassement des avances sur cessions de titres immobilisés, figurant initialement en déduction du portefeuille d'investissement, sous la rubrique des autres passifs.

2- PARTICIPATION :

A- L'ACTIVITÉ DES SOCIÉTÉS DONT LA SOCIÉTÉ ASSURE LE CONTRÔLE

Les participations significatives restent celles souscrites au capital de la Compagnie Générale d'Investissement, intermédiaire en bourse et au capital de la CIL SICAR, société d'investissement à capital risque. En effet, la CIL détient en 2022, respectivement, 99,96% et 99,99% de leurs capitaux.

B- LA PRISE DE PARTICIPATION ET LES ALIÉNATIONS

Le portefeuille d'investissement net de la CIL (hors Dépôts et cautionnements versés) est passé de 39,725 MD au 31 décembre 2021 à 38,093 MD au 31 décembre 2022, soit une baisse de 1,632 MD.

En effet, les acquisitions de participations, souscrites dans le cadre des dégrèvements fiscaux financiers, se sont élevées au cours de 2022 à 8,104 MD, investi avant juin 2022 dans un Fonds géré par CIL-SICAR afin de servir nos engagements au titre du dégrèvement financier sur l'impôt de l'exercice 2021.

Quant aux cessions et réductions des titres de portage et des fonds gérés, elles se sont élevées à 9,153 MD.

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste « Titres de participations » et sur les « valeurs immobilisées » sont indiqués ci-après :

	Valeur Brute				Provision				Valeur Net
	2021	Diminution	Addition	2022	2021	Dotation	Reprise	2022	
Filiales et participations	7 155	0	0	7 155	244	0	-105	139	7 016
Titres en portage	10 180	-4 254	0	5 925	1 836	1 028	-340	2 523	3 402
Fonds gérés	24 470	-4 899	8 104	27 675	0	0	0	0	27 675
Total Général	41 805	-9 153	8 104	40 755	2 080	1 028	-445	2 662	38 093

3- ACTIONNARIAT :

Au 31 décembre 2022, le capital social de la Société est composé ainsi :

➤ Nombre d'actions	5 000 000
➤ Nombre de droits de vote	4 770 038

Le nombre de droits de vote s'élève au 31 décembre 2022 à 4 770 038 droits vu que la société détient 229 900 actions propres et le nombre des droits d'attribution non convertis représente la contrepartie de 62 actions.

Tout actionnaire détenant 10 actions ou plus peut assister à l'assemblée générale de la société ou se faire représenter en vertu d'une procuration.

Les principaux actionnaires détenant plus de 5% du capital, à fin décembre 2022, se présentent comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote
Société Générale Financière	1 995 192	39,9%	41,8%
Tunisian Travel Service	563 050	11,3%	11,8%
TTS Financière	406 950	8,1%	8,5%
Bouaziz Habib	315 585	6,3%	6,6%

4- CONDITION ET DÉROULEMENT DES OPÉRATIONS DE RACHAT ET REVENTE DES ACTIONS PROPRES

En application de l'article 19 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 99-92 du 17 août 1999, l'Assemblée Générale du 07 juillet 2020 a autorisé expressément le Conseil d'Administration de la société à acheter et revendre ses propres actions en bourse en vue de régulariser leurs cours sur le marché.

Les conditions de rachat se présentent comme suit :

- Durée de l'autorisation : 3 ans se terminant avec l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2022.



- Nombre maximum d'actions que la société peut obtenir : 10% du total des actions composant le capital.

Par ailleurs, la société doit disposer, au moment de la décision de l'assemblée générale de réserves autres que les réserves légales, d'un montant au moins égal à la valeur de l'ensemble des actions à acquérir.

Les mouvements enregistrés sur cette rubrique se détaillent comme suit :

	Nombre	Coût
Solde au 31 décembre 2021	230 000	3 497 108
Achats de l'exercice	0	0
Cession de l'exercice	-100	-1 520
Solde au 31 décembre 2022	229 900	3 495 588

Le rachat de la CIL de ses propres actions a eu pour effet la régularisation de son cours boursier.

Le rachat et la revente de la CIL de ses propres actions ont été fait en application de la résolution du Conseil d'administration du 07 Juillet 2020 qui prévoit l'achat si la valeur de l'action en bourse est inférieure à 10DT et la revente si la valeur de l'action est supérieure à 20 DT.

Le nombre des actions détenues par la CIL représente, au 31 décembre 2022, 4,82% des actions en circulation.

5- ORGANES D'ADMINISTRATION & DE DIRECTION

A- RÈGLES APPLICABLES À LA NOMINATION ET AU REMPLACEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La société est administrée par un conseil d'administration composé de membres désignés par l'Assemblée Générale conformément à la loi et aux statuts.

La durée des fonctions d'administrateurs est de trois années renouvelables pour la même période. Tout membre est rééligible.

En cas de vacance d'un poste d'administrateur, suite à un décès, incapacité physique, une démission ou à la survenance d'une incapacité juridique, le Conseil peut, entre deux assemblées générales, procéder à des nominations à titre provisoire à charge de ratification par la prochaine assemblée générale. Lorsque le nombre des administrateurs devient inférieur au minimum légal, les autres membres doivent immédiatement convoquer l'assemblée générale ordinaire pour combler l'insuffisance.

B- COMPOSITION ET RÔLE DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

La société est administrée par un conseil d'administration composé de membres désignés par l'Assemblée Générale conformément à la loi et aux statuts.



Conseil d'administration

❖ **President**

- Mr. Mohamed BRIGUI

❖ **Membres**

- Mme. Héra BRIGUI HAMIDA, représentante de la société S.G.F

- Mr. Raouf NEGRA, représentant de la société T.T.S.

- Mr. Habib BOUAZIZ

- Mr. Sofien HAJ TAIEB

- Mr. Skander KAMOUN

- Mr. Chokri BEN AYED

- Mr. Mustapha BEN HATIRA

Direction Générale

La société est dirigée comme suit :

❖ **Directeur Général**

- Mr. Salah SOUKI

6- LE TITRE EN BOURSE

Une forte progression du cours boursier du titre CIL en 2022. En effet, le cours de clôture à fin décembre 2022 s'élève à 19,500 DT contre 17,250 DT à fin décembre 2021.

Par ailleurs, les quantités annuelles échangées sont passées de 399 592 titres pour une valeur de 6 694 mD au cours de l'année 2021 à 319 116 titres pour une valeur de 5 444 mD au cours de l'année 2022.

La capitalisation boursière est passée, ainsi, de 76,65 MD à fin 2018, à 74,75 MD à fin 2019, à 80,70 MD à fin 2020, à 86,25 MD à fin 2021 et à 97,5 MD à fin 2022.

7- L'AFFECTATION DES RÉSULTATS

Le bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs, et ce, après déduction de ce qui suit :

- Une fraction égale à 5% du bénéfice déterminé comme ci-dessus indiqué au titre de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque cette réserve atteint le dixième du capital social.
- La réserve prévue par les textes législatifs spéciaux dans la limite des taux qui y sont fixés ;
- Toutes sommes que l'assemblée des actionnaires juge convenables pour la constitution de fonds de réserves.



Les bénéfices distribuables conformément aux statuts s'élèvent à 44 584 641 DT, déterminés comme suit :

RESULTAT NET 2022	17 533 524
Report à nouveau (distribuable en franchise de R/S)	1 304
Réserves de réinvestissements devenues libres (distribuables en franchise de R/S)	134 380
Total Report à nouveau (distribuable en franchise de R/S)	135 684
Report à nouveau (soumis à la R/S)	28 976 834
Réserves de réinvestissements devenues libres (soumis à la R/S)	9 019 100
Total Report à nouveau (soumis à la R/S)	37 995 934
TOTAL	55 665 141
Réserves pour réinvestissements exonérés	-11 080 500
SOLDE A AFFECTER	44 584 641

(R/S) : Retenue à la source en application des dispositions de l'article 19 de la loi de finances pour la gestion de l'année 2014.



8- TABLEAU D'ÉVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DES 3 DERNIERS EXERCICES

	Capital social	Réserve légale	Réserve pour réinvestissement	Réserves pour fonds social	Résultats reportés	Actions propres	Compléments d'apport	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 décembre 2019	25 000 000	2 500 000	35 145 833	2 930 817	15 268 327	(3 488 663)	6 967	13 219 598	90 582 880
Affectations approuvées par l'A.G.O. du 07 juillet 2020"			7 720 000	600 000	4 899 598			(13 219 598)	0
Affectations approuvées par l'A.G.O. du 07 juillet 2020"			(9 154 503)		9 154 503				0
Rachat d'actions propres						(1 725)			(1725)
Prélèvements sur fonds social				(253 235)					(253 235)
Résultat net de l'exercice 2020								12 481 045	12 481 045
Solde au 31 décembre 2020	25 000 000	2 500 000	33 711 330	3 277 582	29 322 429	(3 490 388)	6 967	12 481 045	102 808 964
Affectations approuvées par l'A.G.O. du 29 avril 2021			(2 453 785)		2 453 785				0
Dividendes versés sur le bénéfice de 2020					(8 975 000)				(8 975 000)
Encaissement dividendes sur actions propres					412 132				412 132
Rachat d'actions propres						(6 721)			(6 721)
Prélèvements sur fonds social				(268 919)					(268 919)
Résultat net de l'exercice 2021								15 195 102	15 195 102
Solde au 31 décembre 2021	25 000 000	2 500 000	38 087 545	3 608 663	28 264 391	(3 497 108)	6 967	15 195 102	109 165 559
Affectations approuvées par l'A.G.O. du 14 avril 2022			8 104 000	700 000	6 391 102			(15 195 102)	(0)
Affectations approuvées par l'A.G.O. du 14 avril 2022			(3 385 835)		3 385 835				0
Dividendes versés sur le bénéfice de 2021					(9 500 000)				(9 500 000)
Encaissement dividendes sur actions propres					436 810				436 810
Cession d'actions propres						1 520	430		1 950
Prélèvements sur fonds social				(254 916)					(254 916)
Résultat net de l'exercice 2022								17 533 524	17 533 524
Solde au 31 décembre 2022	25 000 000	2 500 000	42 805 710	4 053 747	28 978 138	(3 495 588)	7 396	17 533 524	117 382 928



9- CONTRÔLE DES COMPTES

L'Assemblée Générale Ordinaire a désigné les deux commissaires aux comptes suivants, remplissant les conditions légales requises, qui ont mandat de vérifier, sous leur responsabilité, la régularité des états financiers de la société et leur sincérité conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur :

❖ HORWATH ACF

Immeuble PERMETAL, 2ème Etage 35, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord, 1082, Tunis

❖ FINOR

Immeuble Internationale City Center – Tour des Bureaux, Centre Urbain Nord, 1082, Tunis

10- GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

A- LES RESSOURCES HUMAINES.

Le personnel de la CIL est composé de 91 personnes, réparti comme suit :

	2021	Départs	Recrutements	2022
Cadres et encadrement	76	2	5	79
Agents d'exécution	7	0	0	7
Agents de service	5	0	0	5
TOTAL	88	2	5	91

B- LA POLITIQUE SOCIALE

Le volet social bénéficie d'un intérêt particulier de la part de la Direction Générale de la société, notamment à travers :

- 1- La mise en place d'un programme de formation de nature à améliorer les compétences des employés et leur polyvalence.
- 2- La motivation et la fidélisation de l'ensemble du personnel à travers la mise en place d'un Fonds Social alimenté par les bénéfices de la société et qui permet d'octroyer un ensemble de prêts et d'alimenter les fonds de l'amicale de la CIL, créée pour subventionner les œuvres sociales réalisées au profit du personnel.
- 3- L'encouragement des employés de la CIL à travers des mécanismes d'incitation par rapport aux objectifs de réalisation en termes de mises en force et de recouvrement.

11- LE CONTRÔLE INTERNE

La CIL a mis en place un ensemble de procédures de contrôle interne de nature à minimiser les différents risques auxquels elle est exposée.

L'objectif de la Compagnie est ainsi, de disposer en premier lieu d'un système de contrôle interne efficace permettant de réviser périodiquement les procédures appliquées et d'apprécier leur efficacité par rapport à l'évolution de l'activité en contrôlant leur bonne application. Ce système vise principalement les objectifs suivants :

- ✚ S'assurer que les opérations réalisées par la Compagnie sont conformes aux dispositions législatives et réglementaires, et sont conduites de façon prudente et appropriée en accord avec la politique arrêtée par la Direction ;
- ✚ Assurer la protection et la sauvegarde des actifs de la Compagnie contre les risques inhérents à l'organisation et à l'activité de leasing, notamment les risques liés aux irrégularités, erreurs et fraudes qui pourraient survenir ;
- ✚ Garantir l'obtention d'une information financière complète, fiable, en accord avec les règles prévues, et dans les délais requis.

La CIL ayant un seul produit « le leasing » peut être exposée essentiellement à un risque de défaillance de la clientèle, appelé risque de crédit. Elle peut être exposée, aussi, à d'autres types de risques tels que le risque de taux, le risque de liquidité et le risque opérationnel. Pour ces raisons, tous les organes de gouvernance de la Compagnie veillent à garantir la compatibilité des risques pris, avec les objectifs de performance et de rentabilité, ainsi que les règles prudentielles. Ils veillent ainsi à :

- ✚ S'assurer que tous les risques auxquels la Compagnie est confrontée sont bien identifiés et couverts ;
- ✚ Identifier, recenser, quantifier et analyser les risques liés à l'activité de la Compagnie ;
- ✚ Mesurer les résultats et les performances et définir la matrice risques-rentabilité.

Afin de remédier au risque de crédit, la préoccupation majeure des activités de l'audit interne est de contrôler les dossiers commerciaux et les procédures d'octroi des crédits. Il s'agit donc de contrôler et de revoir les pouvoirs, les responsabilités et les compétences des différents responsables autorisés et impliqués dans la gestion du risque de crédit (approbation, engagement, désengagement). Ce risque est contrôlé, aussi, à travers l'amélioration et la réactivité du recouvrement, l'assurance d'un bon recours au contentieux, le suivi des créances accrochées et l'adéquation de leurs couvertures par les provisions et les agios réservés.

Dans le cadre de l'amélioration du processus de décision d'octroi des crédits à la clientèle et pour une meilleure gestion du risque de contrepartie, la CIL a amélioré depuis 2017 son outil de Scoring en l'intégrant au niveau des habilitations et la définition des pouvoirs décisionnels. Cet outil servira, ainsi, pour l'ensemble des parties prenantes de la CIL, comme étant un outil d'aide à la décision relative à l'octroi de crédit et permettra à la CIL l'optimisation de l'efficacité de prise de décision, l'automatisation des études des dossiers de crédit et l'accélération du processus d'octroi des crédits à la clientèle.

La CIL est, en outre, exposée au risque de taux du fait qu'une partie de ses emprunts sont à taux variable, alors que ses emplois sont pour leur majorité à taux fixe. Dans ce cadre, la CIL a prévu au niveau de ses nouveaux contrats de leasing des clauses permettant de réviser le montant des intérêts facturés au client en fonction du changement du TMM, afin de limiter les risques d'une variation importante du TMM.

Par ailleurs, la compagnie gère ce type de risque corrélativement avec le risque de liquidité mentionné ci-dessous tout en maintenant une politique prudente en terme d'octroi des crédits avec la consolidation des efforts en matière d'évaluation du risque client.

Le risque de liquidité s'entend comme étant le risque pour l'établissement de ne pas pouvoir s'acquitter, dans des conditions normales, de ses engagements à leurs échéances. La maîtrise de ce risque consiste à contrôler la durée moyenne, aussi bien, des emplois que des ressources, et ce, en s'assurant que le remboursement des crédits est plus court que le remboursement des emprunts.



Pour la gestion du risque opérationnel, le conseil d'administration de la CIL a procédé, au cours de l'exercice 2012, à la constitution d'un comité ad hoc appelé « Comité des Risques » afin d'analyser et de surveiller l'exposition de la Compagnie à tous les risques qui lui sont inhérents, y compris les risques opérationnels.

Ce comité assure, ainsi, la conception et la mise à jour de la stratégie de gestion des risques au sein de la CIL, et ce, en collaboration avec le responsable de l'organisation chargé de la surveillance et du suivi des risques.

Par ailleurs, pour la maîtrise des risques opérationnels, des contrôles préventifs ont été inclus dans les applications informatiques, notamment le logiciel qui traite les opérations de leasing au sein de la Compagnie. Ces contrôles sont bloquants quand le risque maximum toléré est atteint et l'opérateur ne peut passer à l'opération suivante que si toutes les conditions requises sont satisfaites.

La cohérence et l'efficacité de l'ensemble de ces moyens sont contrôlées par la Direction Générale et sont suivis via un système d'autocontrôle, réalisé préalablement ou en cours d'exécution des opérations, et exercé par chaque responsable dans le cadre des actes qu'il exécute dans sa fonction.

Notons, enfin, que tous ces contrôles instaurés sont consignés dans les textes des procédures (Manuel de procédures, Structures organisationnelles et Fiches de fonction) et/ou intégrés dans les logiciels informatiques.

